

FÉCONDITÉ ET DEMANDE DE PLANIFICATION FAMILIALE À SASSANDRA

AGNÈS ADJAMAGBO, PATRICE VIMARD
ET AGNÈS GUILLAUME

INTRODUCTION

Les premières analyses sur la reproduction humaine à Sassandra, menées à partir d'enquêtes réalisées en mai 1988 et mai 1991, ont montré les deux caractéristiques essentielles de son orientation : une augmentation de la fécondité d'une part, une différenciation socio-économique des attitudes et des comportements, avec l'émergence d'aspirations à une réduction de la descendance dans certains groupes de la population d'autre part (GUILLAUME et VIMARD, 1994; KOFFI *et al.*, 1993).

Il est apparu intéressant de suivre ces orientations dans une période, de mai 1991 à novembre 1993, qui reste marquée par les conséquences de la crise économique de la fin des années 1980 et les effets des plans d'ajustement structurel, mais qui se caractérise également par de nouvelles initiatives paysannes fondées sur différentes tentatives de diversification agricole (LÉONARD, 1994).

L'examen, réalisé dans cette communication, portera essentiellement sur l'analyse des évolutions entre 1991 et 1993 du niveau de la fécondité du moment, des attitudes quant à la taille de la descendance et des comportements contraceptifs, en mesurant, pour chacune des variables retenues, l'ampleur et le devenir des différences entre les groupes socio-économiques enregistrées en 1991.

Afin de mettre en évidence des comportements différentiels, nous avons distingué les chefs de ménage selon, d'une part, leur activité économique et

leur statut dans cette activité et, d'autre part, leur nationalité et leur ethnie (1). En conséquence, six groupes ont été retenus : les agriculteurs ivoiriens (2), les agriculteurs baoulé, les agriculteurs étrangers, qui sont des travailleurs indépendants ; les autres actifs ivoiriens et les autres actifs étrangers, qui regroupent tous les artisans, commerçants et salariés, à l'exception des salariés de l'agriculture ; les salariés agricoles, qui se composent essentiellement des employés, en majorité burkinabè, d'un complexe agro-industriel axé sur l'exploitation du palmier à huile. Cette typologie a été appliquée pour cette analyse aux chefs de ménage mariés de 20 à 69 ans : soit 756 hommes interrogés en 1991 et 1 032 enquêtés en 1993, ainsi qu'à leurs épouses âgées de 15 à 49 ans, soit 991 femmes en 1991 et 1 088 en 1993.

Enfin, certaines réflexions inspirées d'un travail de type qualitatif sur les attitudes et les comportements de fécondité sont présentées. Il s'agit de recherches complémentaires aux enquêtes de 1991 et 1993, basées sur des méthodes d'observation telles que le récit de vie, l'entretien individuel ou de groupe dont l'objectif principal est de faire ressortir les logiques sociales culturelles et économiques à l'origine des tendances mises en lumière par les différentes enquêtes.

EVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ DU MOMENT ET DIFFÉRENCIATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Une baisse générale du nombre moyen d'enfants par femme, mais des évolutions contrastées selon le groupe socio-économique

L'évolution de l'indice synthétique de fécondité (3) des femmes, calculé sur la dernière année précédant les enquêtes, montre une diminution pour l'ensemble de la population de plus d'un enfant (1.3 exactement) entre 1991 et 1993 (tableau 1). L'intensité de cette baisse est distincte selon les groupes socio-économiques. Elle est relativement faible chez les épouses d'agriculteurs ivoiriens et étrangers (- 0,4 et - 0,6 respectivement), mais beaucoup plus nette chez les femmes des salariés agricoles et des autres actifs ivoi-

1. Pour la nationalité nous avons considéré les Ivoiriens et les étrangers (en majorité burkinabè, mais aussi maliens, sénégalais, guinéens, ghanéens...). En ce qui concerne l'activité, nous avons distingué l'activité agricole de l'activité non agricole et, dans le secteur de la production agricole, les actifs indépendants ont été différenciés des travailleurs non-indépendants. Chez les agriculteurs ivoiriens, nous avons été amenés à distinguer les agriculteurs baoulé des autres, dans la mesure où les Baoulé développent des pratiques d'expansion foncière particulièrement intenses qui peuvent les conduire vers des stratégies d'accroissement démographique.
2. Dans le cours du texte le terme « agriculteur ivoirien » signifie tous les agriculteurs de nationalité ivoirienne à l'exception des Baoulé qui constitue un groupe distinct.
3. Ou nombre moyen d'enfants par femme.

Tableau 1. Nombre moyen d'enfants, selon le groupe socio-économique et l'année, pour les hommes mariés chefs de ménage et les femmes épouses de chefs de ménage.

Groupe socio-économique	Homme*		Femme*	
	1991	1993	1991	1993
Agriculteur ivoirien	10,6 (155)	10,2 (179)	7,8 (189)	7,4 (191)
Agriculteur baoulé	12,8 (80)	8,7 (101)	9,5 (99)	7,1 (104)
Agriculteur étranger	14,9 (208)	14,2 (260)	8,4 (278)	7,8 (303)
Salarié agricole	6,8 (36)	7,5 (130)	7,4 (79)	6,2 (121)
Autre actif ivoirien	6,2 (148)	8,6 (208)	8,2 (201)	7,0 (247)
Autre actif étranger	9,8 (108)	8,8 (109)	10,0 (97)	6,4 (122)
Ensemble	11,2 (733)	10,2 (987)	8,4 (991)	7,1 (1 088)

(*) Calculé pour les hommes mariés à 25 ans et restant mariés jusqu'à 64 ans révolus ; l'indice de fécondité féminin est calculé pour une femme mariée à 15 ans et demeurant mariée jusqu'à 49 ans révolus. Les effectifs concernés sont donnés entre parenthèses.

riens (- 1,2). Les épouses d'agriculteurs baoulé et celles des autres actifs étrangers enregistrent une baisse de fécondité très prononcée puisque les premières ont en moyenne, en 1993, 2,4 enfants de moins qu'en 1991, et les secondes 3,6 enfants en moins. Le fléchissement du niveau de fécondité entre 1991 et 1993 s'avère être le plus fort dans les groupes qui en 1991 sont identifiés comme les plus féconds. Les évolutions en cours tendent ainsi à réduire les écarts entre les différentes catégories d'épouses : l'amplitude entre les groupes extrêmes passant de 2,6 à 1,6 enfants entre 1991 et 1993.

Bien que de moindre intensité, une baisse de l'indice synthétique de fécondité est également enregistrée de 1991 à 1993 chez les hommes. Cette diminution, d'un enfant pour l'ensemble de la population, recouvre là encore des évolutions différentes d'un groupe socio-économique à l'autre. Concernant le groupe des agriculteurs, la baisse constatée au niveau global, s'avère relativement faible chez les étrangers (- 0,7) et les Ivoiriens (- 0,4). Elle est en revanche nettement plus prononcée chez les Baoulé (- 4,1 enfants en

moyenne). Ce fléchissement de l'intensité de la fécondité se trouve également confirmé chez les autres actifs étrangers (- 1,0). Par contre, les salariés agricoles et, plus encore, les autres actifs ivoiriens se caractérisent par une remontée de leur fécondité du moment (+ 0,7 pour les premiers, + 2,4 pour les seconds).

À l'instar de ce qui a été constaté chez les femmes, l'évolution de la fécondité masculine entre 1991 et 1993 tend à réduire les inégalités entre les différentes catégories. Les salariés agricoles et autres actifs qui, en 1991, enregistrent le niveau de fécondité du moment le plus faible, voient leur indice remonter en 1993. Inversement, les agriculteurs indépendants, notamment les Baoulé, qui en 1991 se singularisent par des indices particulièrement forts, réduisent considérablement leur fécondité en 1993. Ces deux tendances distinctes conduisent à un rétrécissement des écarts entre groupes socio-économiques : la différence entre le nombre moyen d'enfants le plus élevé et celui le plus faible passant de 8,7 en 1991 à 6,7 en 1993.

D'une façon générale, on relève que le niveau de fécondité des hommes mariés est lié, d'une part, à la nature de l'activité (les agriculteurs sont plus féconds que les autres actifs), et, d'autre part, à la nationalité (les étrangers sont plus féconds que les Ivoiriens). Nous sommes ici en présence de groupes sociologiquement et économiquement distincts, dont certains se situent d'ores et déjà, et à des degrés divers, dans une phase de fécondité plus basse.

Il reste que les évolutions mesurées entre 1991 et 1993 montrent que des transformations nouvelles sont à l'œuvre. Ainsi, la tendance à l'augmentation de la fécondité, constatée au niveau global jusqu'à la fin des années 1980, semble laisser la place à une diminution de la fécondité du moment au début des années 1990. Cette diminution s'opère à travers une forte différenciation entre les divers groupes socio-économiques ; différences qui s'atténuent entre 1991 et 1993, dans la mesure où la baisse de la fécondité semble atteindre les groupes d'agriculteurs qui s'inscrivent peu à peu, mais plus tardivement que les autres populations, dans une phase de baisse de leur fécondité du moment. Des observations ultérieures devront confirmer la véritable ampleur de ce fléchissement.

Ces différents niveaux de fécondité correspondent à des attitudes et à des comportements de planification des naissances variables d'une sous-population à l'autre, comme nous allons le vérifier maintenant.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DE PLANIFICATION DES NAISSANCES

Dans l'ensemble, le nombre d'enfants souhaités par les épouses de chefs de ménage est stable entre les deux enquêtes, se maintenant à 6,4 enfants

Tableau 2. Nombre moyen d'enfants souhaités par les épouses du chef de ménage selon l'âge, le groupe socio-économique et l'année

Groupe socio-économique	Année	15-19	20-29	30-39	40-49	Ensemble
Agriculteur baoulé	1991	5,7	6,0	6,0	5,8	5,9
	1993	7,2*	7,5	6,8	5,9	6,8
Agriculteur ivoirien	1991	4,8*	7,0	8,3	6,0	7,0
	1993	6,2*	6,7	7,7	6,8	7,1
Agriculteur étranger	1991	6,1	6,7	7,6	6,5	6,9
	1993	7,2	6,5	7,1	6,2	6,8
Salarié agricole	1991	6,3	6,2	6,3	6,5*	6,3
	1993	5,2	5,9	7,0	5,0*	6,0
Autre actif ivoirien	1991	4,4	5,1	6,3	6,7	5,6
	1993	4,2	5,3	6,3	6,7	5,8
Autre actif étranger	1991	4,5*	5,8	7,1	7,1	6,4
	1993	6,0	5,9	6,5	6,6	6,2
Ensemble	1991	5,3	6,2	7,1	6,3	6,4
	1993	5,8	6,2	6,9	6,5	6,4

(*) Effectif inférieur à 10, dans cette analyse ont été exclues, 63 femmes en 1991 et 18 femmes en 1993 qui ne déclaraient pas le nombre d'enfants souhaités.

(tableau 2). On observe cependant des écarts sensibles entre les groupes socio-économiques. Ainsi, les femmes d'agriculteurs baoulé se distinguent-elles de cette tendance par une augmentation de la taille de la descendance souhaitée entre les deux années (5,9 à 6,8).

En 1993, la hiérarchie dans les attentes est conforme à celle des indices de fécondité. Les épouses d'agriculteurs indépendants (les plus féconds) souhaitent avoir la descendance la plus grande : entre 6,8 et 7,1 enfants par femme. Dans les autres groupes, salariés agricoles ou autres actifs, les femmes expriment un désir de moindre fécondité, entre 5,8 et 6,2 enfants.

Lorsqu'on tient compte de l'âge, on remarque que, dans l'ensemble, les jeunes femmes continuent en 1993 d'adhérer à un idéal de forte fécondité. Dans le groupe des agriculteurs indépendants, on observe même, parmi les plus jeunes, une augmentation de la descendance souhaitée entre les deux années. Seules les femmes d'agriculteurs ivoiriens âgées de 20 à 39 ans se distinguent de la tendance en affichant en 1993 un idéal de fécondité inférieur à celui de 1991.

Le modèle familial auquel aspire une femme est certes en liaison directe avec son âge : nul doute qu'une femme jeune en début de vie féconde aura tendance à désirer un nombre d'enfants plus important qu'une femme âgée ayant déjà mis au monde un certain nombre d'enfants et étant plus à même d'en apprécier la charge. Il n'en demeure pas moins qu'en 1993, la taille idéale de la descendance reste dans l'ensemble inférieure à l'indice synthétique de fécondité.

D'une façon générale, les évolutions ont moins d'ampleur chez les femmes que chez leurs conjoints (tableau 3). Pour les chefs de ménage mariés, la baisse de la fécondité du moment semble aller de pair avec une diminution de la taille de la descendance souhaitée : de 10,3 enfants en 1991 à 8,9 en 1993.

Ainsi, l'évolution des idéaux de fécondité vers un modèle de descendance moins élevée (moindre descendance que l'on peut fixer arbitrairement comme inférieure ou égale à 9 enfants, par rapport au modèle dominant) s'avère plus

Tableau 3. Nombre moyen d'enfants souhaités selon l'âge, le groupe socio-économique et l'année pour les hommes mariés chefs de ménage

Groupe socio-économique	Année	20-29	30-39	40-49	50-59	Ensemble*
Agriculteur baoulé	1991	11,2	9,8	12,0	11,2	11,0
	1993	8,6	8,8	12,3	12,0	10,5
Agriculteur ivoirien	1991	7,5	11,6	12,8	12,0	11,5
	1993	5,1	8,1	10,6	11,1	9,5
Agriculteur étranger	1991	10,0	11,0	12,5	11,1	11,4
	1993	7,4	10,0	12,0	11,7	10,8
Salarié agricole	1991	6,7	8,9	7,0**	–	7,8
	1993	5,7	7,1	7,7**	–	6,7
Autre actif ivoirien	1991	5,2	6,9	9,7	11,9	8,1
	1993	4,1	6,7	9,0	9,5	7,1
Autre actif étranger	1991	7,1	8,2	10,6	11,9	9,6
	1993	5,7	7,2	8,7	10,1	8,0
Ensemble	1991	7,9	9,4	11,6	11,5	10,3
	1993	5,8	8,0	10,3	11,1	8,9

(*) Moyenne pour la population de 20 à 69 ans.

(**) Moyenne de 40 à 59 ans.

nette chez les hommes que chez leurs épouses. Cette réduction de la taille de la descendance souhaitée touche tous les groupes socio-économiques, pratiquement tous les groupes d'âges et a tendance à s'accroître avec la jeunesse des chefs de ménage. Seul le groupe des agriculteurs indépendants, dans les classes d'âges les plus vieilles (40 ans et au delà) continuent de se positionner dans une perspective de forte fécondité. En fait, la volonté d'une descendance plus faible de la part des classes d'âges les plus jeunes, déjà manifeste en 1991, est renforcée deux ans et demi après. En 1993, elle émerge même chez les agriculteurs baoulé et étrangers qui en 1991 n'aspiraient pas à réduire leur fécondité.

Les salariés agricoles et autres actifs constituent indéniablement les groupes les plus acquis à la cause d'une réduction des naissances. Quel que soit leur âge, les chefs de ménage de ces catégories adhèrent aux idéaux d'une plus faible fécondité. Dans le groupe des 20-29 ans par exemple, les hommes aspirent à une descendance qui se situe entre 4,1 et 5,7 enfants alors que les agriculteurs retiennent des modèles de fécondité situés entre 5,1 et 8,6. À 40-49 ans, ces derniers expriment des souhaits allant de 10 à 12 enfants ; ceux des salariés et autres actifs se situent entre 7,7 et 9,0 enfants.

Notons qu'entre 1991 et 1993, en dépit d'une tendance à la baisse du nombre idéal d'enfants exprimé par les hommes de manière plus nette, celui-ci demeure, de façon générale, plus élevé pour ces derniers que pour leurs épouses.

L'observation de l'évolution du nombre d'enfants souhaités dans les différentes tranches d'âges masculines met donc en lumière une intensification générale de la volonté de réduire les naissances (à quelques rares exceptions concernant des âges les plus élevés). Si l'on établit un classement des groupes socio-économiques du plus enclin à réduire sa fécondité au moins enclin, on obtient la hiérarchie suivante : autres actifs ivoiriens, salariés agricoles, autres actifs étrangers, agriculteurs ivoiriens, agriculteurs baoulé, agriculteurs étrangers.

Une volonté minoritaire et instable de ne plus avoir d'enfant

Les aspirations en matière de fécondité peuvent également être évaluées à travers les proportions d'individus qui ne souhaitent plus avoir d'enfants. La proportion d'épouses du chef de ménage ne désirant plus d'enfant est relativement stable entre 1991 et 1993 (passant de 27 à 25 %), mais elle enregistre d'importantes fluctuations selon les groupes socio-économiques et l'âge des femmes (tableau 4).

Si l'on compare entre eux les groupes des agriculteurs indépendants, qui se caractérisent globalement par des niveaux de fécondité élevés, la propor-

Tableau 4. Proportion des épouses de chefs de ménage âgées de 15 à 49 ans souhaitant ne plus avoir d'enfant selon l'âge, le groupe socio-économique et l'année (en %).

Groupe socio-économique	Année	15-19	20-29	30-39	40-49	Ensemble
Agriculteur baoulé	1991	0*	9	36	60	33
	1993	0*	0	41	82	38
Agriculteur ivoirien	1991	0*	15	32	65	32
	1993	0*	7	23	64	26
Agriculteur étranger	1991	22	14	26	60	24
	1993	0	7	25	82	23
Salarié agricole	1991	0	5	12	83	13
	1993	0	11	26	50*	13
Autre actif ivoirien	1991	13	16	40	59	28
	1993	0	10	42	61	27
Autre actif étranger	1991	22*	15	27	52	26
	1993	0	16	24	80	25
Ensemble	1991	12	14	30	61	27
	1993	0	9	30	72	25

(*) Effectif inférieur à 10.

tion de femmes qui ne souhaitent plus avoir d'enfant connaît de grandes variations entre les trois sous-populations. Les femmes baoulé et des autres ethnies ivoiriennes ont des comportements relativement proches puisqu'en 1991 la proportion de celles ne désirant plus d'enfant se situe aux alentours de 32-33 %; alors qu'elle n'est que de 24 % pour les agriculteurs étrangers. Par contre, leurs attitudes divergent en 1993 : la proportion de femmes baoulé qui ne veulent plus d'enfants augmente, passant de 33 à 38 %, tandis que pour les femmes des autres ethnies ivoiriennes, cette proportion tend au contraire à diminuer pour atteindre 26 %. Cette évolution des agriculteurs ivoiriens est surprenante dans la mesure où leur fécondité baisse entre 1991 et 1993.

En fait, l'absence de changement significatif dans le désir d'arrêt de procréer reflète une attitude pronataliste des femmes mariées, en particulier dans les jeunes générations. On observe en effet que, dans les groupes d'âges 15-19 et 20-29 ans, la proportion de celles qui ne veulent plus d'enfant baisse de manière importante en 1993, passant de 12 % à 0 % dans le premier cas et de 14 % à 9 % dans le second. Il est vrai que pour une jeune épouse, la

fécondité constitue un moyen de valoriser son statut social. Dans les ménages d'agriculteurs, tout particulièrement, le travail de production repose en grande partie sur la main-d'œuvre familiale. L'organisation du travail de production tend ainsi à justifier l'exercice d'une forte fécondité, d'autant plus dans un contexte économique difficile où la main-d'œuvre salariale devient moins accessible aux exploitants.

Parmi les épouses de salariés agricoles, la proportion de celles ne désirant plus d'enfant reste stable et se maintient à un niveau assez bas (13 %). Le désir de limiter la descendance apparaît néanmoins chez les femmes âgées de 20 à 39 ans qui constituent déjà un groupe de faible fécondité largement engagé dans une phase de baisse.

À un niveau intermédiaire entre les agriculteurs et les salariés agricoles, les attitudes des femmes appartenant au groupe des autres actifs, ivoiriens ou étrangers, restent assez proches lors des deux années : 27-28 % des ivoiriens et 25-26 % des étrangers ne souhaitent plus d'enfants en 1991 et 1993.

La position des hommes chefs de ménage par rapport au désir d'arrêt de procréer est différente de celle des femmes. En effet, contrairement à ce que l'on observe chez les femmes, la proportion d'hommes souhaitant ne plus avoir d'enfants est en nette progression entre les deux dates d'observation et cette aspiration à un arrêt de la constitution de la descendance touche des générations de plus en plus jeunes.

Pour l'ensemble des chefs de ménage mariés, cette proportion passe de 14 à 19 % de 1991 à 1993. L'augmentation des proportions d'hommes ne souhaitant plus d'enfant concerne tous les groupes socio-économiques, à l'exception des autres actifs ivoiriens ; mais chez ceux-ci, la part des chefs de ménage exprimant un désir d'arrêt de procréer était déjà assez importante dès 1991 (32 %). Il est intéressant, par ailleurs, de noter la très forte croissance de cette proportion chez les Baoulé, dont on a précédemment souligné la baisse sensible de la fécondité du moment (tableau 5).

La part des chefs de ménage mariés ne désirant plus avoir d'enfants apparaît de manière notable à partir de 30 ans seulement en 1991, mais dès 20-29 ans en 1993. La croissance de cette part de jeunes hommes, âgés de 20 à 29 ans, ne souhaitant plus d'enfant est particulièrement forte chez les autres actifs, Ivoiriens (de 9 à 16 %) et étrangers (de 0 à 13 %).

Un rapport différent aux réalités économiques et sociales

Les diverses tendances relevées aux niveaux des attitudes et comportements en matière de fécondité montrent bien que nous sommes en présence de groupes aux aspirations démographiques distinctes. La différence entre les agriculteurs indépendants et les salariés agricoles est particulièrement

Tableau 5. Proportion d'hommes chefs de ménage mariés souhaitant ne plus avoir d'enfant selon l'âge, le groupe socio-économique et l'année (en pourcentage).

Groupe socio-économique	Année	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	Ensemble*
Agriculteur baoulé	1991	0	4	12	33	–	12
	1993	0	16	32	45	50	27
Agriculteur ivoirien	1991	0	11	12	14	–	12
	1993	0	9	19	24	46	20
Agriculteur étranger	1991	0	1	4	22	–	6
	1993	4	2	10	19	40	10
Salarié agricole	1991	0	0	17**	–	–	5
	1993	6	6	33	–	–	11
Autre actif ivoirien	1991	9	26	49	48	–	32
	1993	16	19	41	64	–	29
Autre actif étranger	1991	0	10	8	19	–	13
	1993	13	10	21	18	–	18
Ensemble	1991	2	11	15	24	45	14
	1993	8	10	23	31	48	19

(*) Moyenne pour la population de 20 à 69 ans.

(**) Moyenne de 40 à 59 ans.

– Effectif inférieur à 10.

révélatrice. Pour ces groupes impliqués dans l'agriculture, une différenciation apparaît dans les comportements reproductifs selon leur statut professionnel (indépendant ou salarié). Ces différences peuvent s'expliquer en partie par un besoin inégal d'enfants lié à l'exercice de l'activité. Le recours à la main-d'œuvre enfantine constitue une nécessité pour les agriculteurs indépendants qui, confrontés à la crise économique, ont moins de possibilités qu'auparavant de s'offrir une main-d'œuvre salariée. Ceci contribue à ce que ces groupes restent dans des logiques de forte fécondité.

Pour les salariés agricoles, la question de la main-d'œuvre familiale ne représente pas les mêmes enjeux. Il s'agit d'une population constituée, pour l'essentiel, de jeunes migrants en début de vie féconde, travaillant dans les complexes agro-industriels et qui s'inscrivent souvent dans des processus de migration de courte durée. Il est probable qu'un changement dans les formes de migration, qui impliquerait le développement de stratégies plus durables d'installation, par l'accès progressif aux terres (dans le cadre d'une diversi-

fication des activités économiques), pourrait conduire à une remise en cause de leur modèle de fécondité.

Le processus d'évolution de la fécondité est moins net chez les agriculteurs indépendants. Néanmoins, le groupe des Baoulé est celui dans lequel les changements observés entre les deux années sont indéniablement les plus significatifs. Il s'agit de la population au sein de laquelle le processus de changement de régime de fécondité s'est amorcé le plus tardivement. Cette particularité met en relief le fait que chaque groupe connaît un rythme démographique qui lui est propre.

Mais les différents modèles familiaux qui prévalent dans la région de Sassandra renvoient également à des modes d'adaptation aux évolutions économiques et sociales qui varient d'un groupe socio-économique à l'autre. Le fait que les salariés agricoles et les autres actifs soient les plus impliqués dans des logiques de réduction de la fécondité n'est probablement pas sans rapport avec les réalités économiques et sociales auxquelles ces populations doivent faire face. La réduction du pouvoir d'achat des paysans, sous l'impulsion des deux facteurs que sont la diminution des terres disponibles et la crise des marchés mondiaux ⁽⁴⁾, a pour conséquences, entre autres, que les ménages concentrent au maximum leur consommation alimentaire sur les seuls produits de l'exploitation familiale.

Cette tendance implique, au niveau de la production, une intensification des cultures vivrières qui permettent de couvrir les besoins essentiels du ménage. Par ailleurs, une autre stratégie consiste à renforcer la commercialisation de ces produits vivriers pour pallier le manque de liquidité qu'engendre la mévente du cacao et du café. Or, ces stratégies de diversification n'entrent pas en ligne de compte pour les salariés agricoles et, plus encore, pour les autres actifs (commerçants, artisans, employés du secteur tertiaire) qui n'ont pas accès à la terre. Pour ces derniers, les mécanismes d'amortissement des effets de la crise sont plus difficiles à mettre en œuvre, ce qui, par conséquent, contribue à renforcer l'intérêt d'une réduction de la descendance.

Enfin, il est important de souligner également que ces populations identifiées ici comme les moins pronatalistes se trouvent le plus souvent situées géographiquement dans des zones où les infrastructures sanitaires sont les plus complètes, comme c'est tout particulièrement le cas des salariés du complexe agro-industriel de la Palminindustrie, ou des artisans et commerçants résidant dans la ville de Sassandra. Ils ont en effet plus facilement accès

4. Nous ne reviendrons pas ici sur les détails de cette crise, exposés plus en profondeur dans d'autres textes de l'ouvrage.

aux soins, mais aussi à l'information. Ainsi, d'après ce que nous avons pu observer dans les maternités et dans les dispensaires où sont présentes des sages-femmes, les avantages de l'espacement des naissances, exprimés en terme de préservation de la santé des mères et des enfants, sont bien diffusés et semblent bien perçus par les populations. Or, nul n'ignore l'effet direct de l'espacement des naissances sur le nombre définitif d'enfants qu'une femme mettra au monde.

Par ailleurs, les différences entre hommes et femmes sont le reflet de leur position respective dans l'organisation sociale. Le fait que les hommes soient plus nettement enclins aux idéaux de réduction de la fécondité n'est pas sans lien avec le fait que ce soient eux qui, d'une certaine façon, détiennent le contrôle de la fécondité. En effet, dans les populations concernées, les règles traditionnelles de filiation patrilinéaire admettent le principe selon lequel les enfants appartiennent au mari et à la famille de celui-ci. Par ailleurs, en particulier dans les sociétés rurales, la gestion de la force de travail, notamment familiale et domestique, constitue pour le chef de ménage qui dirige son exploitation, un enjeu dont il est souvent seul à maîtriser les rouages.

Enfin, concernant plus particulièrement la question des idéaux familiaux, il faut souligner l'importance des formes d'union au sein desquelles les naissances ont lieu. La polygamie qui est relativement répandue dans la région, contribue probablement, si ce n'est à augmenter le nombre moyen d'enfants par homme, du moins à influencer sur la perception qu'il peut se faire de la taille de la descendance qu'il est à même de se constituer.

La question des aspirations des individus en matière de fécondité et des répercussions qu'elles peuvent avoir sur les pratiques est tout à fait intéressante. Elle est révélatrice de la nature des changements, mais aussi de l'inertie plus ou moins accentuée des phénomènes démographiques. C'est ce à quoi nous allons nous intéresser dans la partie qui suit.

Une stagnation relative de la pratique contraceptive

Comme nous l'avons vu précédemment, les hommes et les femmes expriment une taille idéale de leur descendance qui s'avère inférieure à leur nombre moyen d'enfants. Or, de manière générale, le recours aux pratiques contraceptives est assez peu répandu.

L'utilisation actuelle de la contraception par les femmes est dans l'ensemble faible puisqu'elle se situe entre 1 et 8 % (tableau 6), avec très peu de différences selon l'âge : entre 4 et 5 % d'utilisatrices pour les femmes de moins et de plus de 30 ans. Quelques différences entre les groupes socio-économiques apparaissent dans les taux d'utilisation de la contraception, comme dans le type des méthodes utilisées, mais les taux d'utilisation demeurent

Tableau 6. Pourcentage d'épouses de chef de ménage utilisant des méthodes contraceptives, selon l'âge et le groupe socio-économique.

	Année	Utilise	Indigénat	Absti- nence	Moderne*	Non précisé
15-29 ans	1991	4	1	0	1	2
	1993	4	1	1	2	...
30-49 ans	1991	5	1	...	2	2
	1993	4	1	2	1	...
Agriculteur baoulé	1991	4	1	0	1	2
	1993	3	0	1	1	1
Agriculteur ivoirien	1991	2	2	0	0	...
	1993	2	2	0	0	0
Agriculteur étranger	1991	3	1	0	...	2
	1993	1	0	1	0	0
Sala- rié agricole	1991	1	0	1	0	0
	1993	5	1	2	2	0
Autre actif ivoirien	1991	8	1	1	4	2
	1993	8	1	1	6	...
Autre actif étranger	1991	7	1	1	2	2
	1993	7	0	5	2	0
Ensemble	1991	4	1	...	1	2
	1993	4	1	1	2	...

(*) Moderne = méthode des cycles, préservatif, pilule, stérilet.

... Pourcentage inférieur à 1 %.

rent, dans l'ensemble, assez bas quelle que soit l'année d'observation. Seules les épouses de salariées agricoles recourent d'avantage à des méthodes contraceptives en 1991 qu'en 1993 (5 % au lieu de 1 % d'utilisatrices).

On rencontre les plus forts taux d'utilisation de la contraception chez les femmes du groupe des autres actifs ivoiriens et étrangers, avec 8 et 7 % d'utilisatrices, bien que, là encore, ces taux restent stables. Par ailleurs, c'est à l'intérieur de ces deux groupes que l'on trouve des niveaux significatifs de recours à des méthodes efficaces (méthodes modernes et abstinence); les femmes ivoiriennes, en particulier, utilisent plus fréquemment les méthodes modernes en 1993, 6 % contre 4 % en 1991.

Ainsi, bien qu'un certain recours à la contraception soit effectivement observé, sa faiblesse souligne le décalage existant entre les aspirations et les

pratiques. L'observation du groupe des agriculteurs baoulé est assez révélatrice de cette inadéquation entre les désirs exprimés et les conduites. En effet, en dépit d'un niveau de fécondité encore élevé en 1993, ce groupe constitue, comme nous l'avons déjà souligné, celui où les changements les plus significatifs s'opèrent entre les deux années, en terme de fléchissement de la fécondité, comme en terme d'émergence d'idéaux favorables à une réduction des naissances. Pourtant, ces changements ne s'accompagnent guère d'une élévation des taux de pratique contraceptive, comparativement aux autres groupes. Ainsi, les épouses d'agriculteurs baoulé dont près de 40 % expriment, en 1993, une volonté de ne plus avoir d'enfants, ne sont que 3 % à utiliser la contraception cette même année.

La pratique contraceptive masculine est également faible en 1993. Environ 2 à 8 % des chefs de ménage mariés utilisent une méthode contraceptive

Tableau 7. Pourcentage d'hommes mariés chefs de ménage âgés de 20 à 69 ans utilisant des méthodes contraceptives selon le groupe socio-économique (en pourcentage).

	Année	Utilise	Traditionnelle	Abstinence	Moderne*	Non précisé
Agriculteur baoulé	1991	3	1	1	0	1
	1993	2	0	0	2	0
Agriculteur ivoirien	1991	8	1	1	4	2
	1993	8	3	2	3	0
Agriculteur étranger	1991	2	0	1	1	0
	1993	4	...	2	1	...
Salarié agricole	1991	22	3	12	5	2
	1993	7	0	1	6	0
Autre actif ivoirien	1991	24	1	3	18	2
	1993	21	1	4	16	0
Autre actif étranger	1991	15	2	4	6	3
	1993	5	0	2	3	0
20 - 39 ans	1991	12	1	3	7	1
	1993	12	1	3	8	...
Ensemble	1991	11	1	2	6	2
	1993	8	1	2	5	...

(*) Moderne = méthode des cycles, préservatif, pilule, stérilet.

... Pourcentage inférieur à 1 %.

(tableau 7). Néanmoins, les autres actifs ivoiriens se différencient nettement des autres groupes avec 21 % d'utilisateurs en 1993, dont 16 % pour les méthodes modernes. Cette même année, les agriculteurs et autres actifs étrangers, et les agriculteurs baoulé affichent les taux de pratique contraceptive les plus faibles (moins de 5 % et 2 % seulement pour les agriculteurs baoulé). Les agriculteurs ivoiriens et les salariés agricoles se situent en position intermédiaire puisqu'ils possèdent 7 à 8 % d'utilisateurs, mais avec des pratiques distinctes. Chez les agriculteurs ivoiriens, l'utilisation se répartit en part à peu près égale entre méthode traditionnelle, abstinence et moyen moderne. En revanche, chez les salariés agricoles, les moyens modernes dominent nettement (6 % pour 1 % qui pratiquent l'abstinence).

Il est intéressant de noter que l'évolution entre les deux années révèle une diminution de la proportion de chefs de ménage utilisant la contraception, particulièrement dans les groupes se caractérisant par ailleurs comme les plus enclins aux idéaux de réduction des naissances. C'est précisément le cas des salariés agricoles et, dans une moindre mesure, des autres actifs, ivoiriens et étrangers. Pour les premiers, par exemple, on enregistre en 1993 trois fois moins d'utilisateurs de méthodes contraceptives qu'en 1991. La netteté de ces changements en un temps aussi bref est probablement due en grande partie à la rotation rapide de cette population : les nouveaux arrivants ayant des comportements distincts des anciens. Il n'en demeure pas moins que ces populations ont des habitudes contraceptives plus efficaces, puisqu'ils se singularisent par des taux d'utilisation de méthodes modernes et d'un recours à l'abstinence relativement élevé.

La fécondité : une affaire de couple ?

La faiblesse de la pratique contraceptive peut être en rapport direct avec la possibilité limitée d'accéder aux méthodes, du fait d'infrastructures sanitaires déficientes voir inexistantes, ou encore, par manque d'information. Mais il peut y avoir aussi une discordance à ce sujet entre la position des chefs de ménage et celle de leurs épouses, ou encore un avis défavorable de la famille qui contribue à restreindre la marge de manœuvre des femmes en matière de contrôle des naissances par le recours aux moyens de contraception.

Les observations à caractère qualitatif menées dans la région ont souligné que l'un des faits remarquables, en ville comme dans les villages, est l'absence de communication entre époux autour d'un projet familial. Dans la plupart des cas, les époux ignorent le nombre idéal d'enfants que souhaite leur conjoint et reconnaissent ne jamais en parler. Il semble bien que la constitution de la descendance ne constitue donc pas une affaire de couple, ce qui nous semble capital pour la recherche des conditions spécifiques à la mise en place des programmes de planification familiale.

Ces considérations posent la question des effets des rôles respectifs des hommes et des femmes, à l'intérieur de la cellule domestique et de production, sur l'évolution des modèles de fécondité. Le développement de la pratique contraceptive, une fois réglés les problèmes liés à l'offre de service, ne pourra se répandre qu'à condition que les femmes accèdent à des prérogatives nouvelles leur octroyant une plus grande marge de décision. À ce titre, il semble important de porter un regard sur l'évolution de l'activité des femmes qui demeure un moyen indéniable de gain d'autonomie.

CONCLUSION

Après une période de nette augmentation jusqu'en 1991, mise en évidence par le suivi de la vie génésique des femmes, le niveau de fécondité observable dans la région de Sassandra amorce une baisse qui se manifeste de manière plus ou moins prononcée dans les différents groupes socio-économiques en présence.

L'examen général, des indices de fécondité et des attitudes relatives à la planification des naissances, permet d'identifier deux grandes catégories de population : d'un côté les agriculteurs indépendants, groupes les plus féconds et, de l'autre, les salariés agricoles et les autres actifs qui se caractérisent par des niveaux relativement plus faibles de fécondité, de même que par des attitudes nettement plus favorables à un contrôle des naissances.

Cependant, les évolutions les plus récentes (de 1991 à 1993) montrent que la situation évolue rapidement. Même si le niveau de fécondité reste encore élevé dans la région, femmes et hommes expriment de plus en plus une volonté de réguler leur fécondité.

Ainsi, les écarts entre grandes catégories tendent à s'estomper, mais aussi et surtout, ceux observables à l'intérieur d'une même catégorie. Les populations qui, en 1991, n'expriment que timidement des changements de comportement tendent à se rapprocher trois ans plus tard de celles qui se trouvent plus franchement engagées dans des logiques nouvelles. C'est le cas notamment du groupe des autres actifs étrangers et des salariés agricoles qui se rapprochent en 1993 des autres actifs ivoiriens.

Le changement le plus marquant en 1993 est, de toute évidence, l'entrée des populations les plus fécondes dans un début de transition. En effet, en dépit d'indices encore relativement élevés en 1993 (10,2 enfants en moyenne pour les chefs de ménage, 7,1 pour les femmes) les agriculteurs indépendants, en particulier les Baoulé, affichent une baisse significative de leur niveau de fécondité.

Il est intéressant de noter qu'il existe chez les hommes une relative concordance entre les évolutions de la fécondité et les aspirations au sein de chaque groupe socio-économique. Néanmoins, si, de façon générale, à un niveau plus faible de fécondité correspond un désir exprimé de limiter les naissances, ce désir s'exprime surtout dans les jeunes générations. Ainsi, dans le groupe le plus fécond, celui des agriculteurs indépendants, comme dans celui le moins fécond, celui des autres actifs, l'émergence d'idéaux favorables à une diminution de la descendance se fait de manière plus nette dans les groupes d'âges situés entre 20 et 39 ans.

Chez les femmes, l'évolution est moins nette : la baisse de la fécondité du moment ne s'accompagne guère d'une réduction sensible des idéaux pronatalistes et, à l'inverse de ce qu'on observe chez les hommes, les jeunes générations semblent accorder encore de l'importance à l'exercice d'une forte fécondité. Le groupe des salariés agricoles est le seul qui se distingue par une diminution notable de la descendance souhaitée dans la classe d'âges 15-19 ans. De manière générale, pour l'ensemble des catégories socio-économiques, c'est aux âges les plus élevés que l'on voit s'exprimer en 1993 le souhait d'une réduction des naissances.

L'autre constat majeur de cette étude est que les aspirations à une limitation de la taille de la descendance ne débouchent guère, de manière significative, sur un recours à des pratiques contraceptives, traditionnelles ou modernes. En effet, chez les hommes comme chez les femmes, force est de constater que l'utilisation de la contraception demeure encore très marginale. Dans ces conditions, la baisse de la fécondité est peut-être davantage liée à des facteurs tels que le retard de l'âge au premier mariage (mis en évidence dans d'autres études), ou encore l'instabilité résidentielle ou matrimoniale des couples.

Si, entre 1991 et 1993, la proportion d'hommes et de femmes qui veulent réduire leur fécondité augmente, la part des femmes qui souhaite le faire est plus importante. Autrement dit, les modèles démographiques auxquels aspirent les hommes se réfèrent encore à l'heure actuelle à des idéaux de plus forte fécondité, même s'ils expriment plus clairement que les femmes un désir de changement.

Le groupe des autres actifs est celui qui affiche la plus grande harmonie entre idéaux masculins et féminins. Pour ce groupe, constitué d'une population impliquée dans les secteurs secondaire et tertiaire, l'exercice d'une plus forte fécondité ne représente pas les mêmes enjeux que pour les agriculteurs dont la satisfaction des besoins en force de travail s'appuie en grande partie sur la cellule familiale. Il est probable que ce groupe socio-écono-

mique fonctionne davantage sur des rapports conjugaux différents basés sur une plus forte cohésion entre époux.

La crise économique et la baisse corrélative des revenus des agriculteurs a limité leur accès à la consommation. Cette diminution de leur pouvoir d'achat et le recentrage sur la production vivrière, en vue d'une plus grande autosuffisance alimentaire, se traduit en retour pour les artisans et commerçants par une moindre demande, qui réduit d'autant leur revenu. On peut penser que dans le cadre de cette situation économique, les pratiques favorables à une forte fécondité sont remises en cause.

En définitive, les distinctions relevées au niveau des comportements de fécondité sont fortement déterminées par le type d'insertion des populations dans le système économique de la région, ainsi que par les formes d'organisation sociale et familiale qui l'accompagnent. Le groupe des agriculteurs est celui sur lequel repose une grande part des enjeux de la baisse de la fécondité dans la région de Sassandra dans les prochaines années. Pour ce groupe socio-économique, on peut penser que le changement de comportement et d'attitude en matière de fécondité correspond à des modifications des conditions du développement du système d'économie de plantation dans un contexte où les stratégies d'expansion foncière sont de plus en plus contrariées.

BIBLIOGRAPHIE

- GUILLAUME (A.) et VIMARD (P.), 1994. « Fécondité, crise économique et différenciations sociales à Sassandra (sud-ouest de la Côte-d'Ivoire) », in *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, KOFFI (N.), GUILLAUME (A.), VIMARD (P.), ZANOU (B.) (éds.), Collection Colloques et Séminaires, ORSTOM, Paris, 1994 : 143-168
- KOFFI (N.), VIMARD (P.) et GUILLAUME (A.), 1993. « Demande de planification familiale et pratique contraceptive dans l'Ouest ivoirien », Communication à la Conférence de l'UEPA *La reproduction et la santé familiale en Afrique* (Abidjan, 8-13 novembre 1993), UEPA, 1993 : 43-69.
- LÉONARD (É.), 1994. « Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et récomposition sociale sur les anciens fronts pionniers », Communication au Colloque *Crise, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*, GIDIS-CI - Orstom (Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994), 15 p. multigr.